

# LESTELLE BETHARRAM



**BULLETIN MUNICIPAL**

*Décembre 2010*

# SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 3
Comptes rendus des séances du Conseil municipal -----	page 4
Conseil municipal des jeunes -----	page 7
Cérémonie du 11 Novembre-----	page 8
Enrochement du Chemin Couhet -----	page 9
Réhabilitation d'un immeuble-----	page 10
La Fabrique à rêves -----	page 14
Lycée Collège Le Beau Rameau -----	page 15
Prévention routière -----	page 16
Arbre de Noël-----	page 17
Association des Parents d'Elèves -----	page 18
Club du 3 <sup>ème</sup> âge -----	page 19
l'AGL XIII -----	page 20
Gervine -----	page 21
A Noter -----	page 24
Etat Civil -----	page 25
Les dates à retenir -----	page 25

Crédit photos : Michel CORSINI

## LE MOT DU MAIRE

C'est toujours avec plaisir que je rédige le mot du dernier bulletin de l'année car c'est l'occasion de faire le bilan des événements passés et de se projeter dans l'avenir.

Les effectifs en hausse à l'école publique, le dynamisme engendré par l'activité des commerces sur la place, les perspectives de réouverture d'un café restaurant et d'un hôtel restaurant sont les bonnes nouvelles de l'année 2010. La saison touristique a été en demi teinte (crise économique oblige) surtout au camping où la fréquentation n'a pas été optimale. Ce sera mieux la saison prochaine du fait de la notoriété acquise.

En 2011, la restauration de la Chapelle Notre Dame de Bétharram se terminera et je proposerai au Conseil municipal de lancer la réalisation des vestiaires au Parc des Sports après qu'il en ait approuvé le montage financier.

Ce sera aussi l'année des élections cantonales, dernières du genre, puisqu'à partir de 2014, selon la réforme des collectivités territoriales, les conseillers généraux et régionaux seront remplacés par un conseiller territorial qui sera le représentant du territoire au niveau du Département et de la Région.

Ce n'est pas forcément une bonne nouvelle pour nos collectivités qui perdront leur relais de proximité avec le Département. De plus, le financement de nos projets communaux en pâtira car le cumul de subventions régionales et départementales deviendra plus aléatoire. Or, c'est bien grâce à ces aides du Département, de la Région et de l'Etat que des projets ambitieux et coûteux comme les logements sociaux et les locaux commerciaux ont pu se réaliser.

Selon cette même réforme, le soutien scrutin proportionnel de liste sera institué pour toutes les communes de plus 500 habitants avec, sans doute, un nombre de conseillers municipaux revu à la baisse. On ne panachera plus et on choisira forcément une liste entière. Là aussi, on perd quelque chose de spécifique à nos communes rurales où l'on pouvait personnaliser son choix électoral.

On votera donc en mars dans notre Département avec un enjeu politique important puisque le statu quo actuel (même nombre de

conseillers généraux de droite et de gauche, et un Président élu au bénéfice de l'âge) risque d'être bouleversé et le rapport de forces politiques modifié. J'indiquerai bien sûr quel candidat je soutiens dans notre canton.

J'en profite pour rappeler aux nouveaux arrivants de se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre, sous peine de ne pas pouvoir voter en 2011.

Je remercie les Lestellois qui tout au long de l'année au niveau professionnel, associatif ou individuel participent à la vie de notre commune et contribuent à le rendre dynamique et convivial.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux Lestellois déjà installés et à ceux qui s'appêtent à le faire, et vous adresse à tous, chers Amis, au nom du Conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2011.

Soyez assurés que nous continuerons à œuvrer pour qu'il fasse toujours aussi bon vivre dans notre village.

Jean-Marie BERCHON

## Le Mot du Rédacteur

Chacun connaît, dans sa vie, des joies et des peines. Il y a peu, c'était Toussaint, une date qui veut que nous honorions nos morts. Ceux de la famille tout comme ceux ayant été nos amis.

" *Vivre c'est subir la magie du possible*" affirmait Cioran, mais devant la perte d'êtres chers, il s'agit-là de vaincre l'accablement de l'impossible.

La mort occasionne de la douleur qui vous expulse de l'espace et du temps. Alors, il faut se résoudre à vivre à côté, condamné au dépit éternel ou à la pitié des âmes.

Mais la vie reprend petit à petit ses droits. Par force ou par défi à la dignité de vaincre afin de donner des couleurs à sa douleur. Puis, arrivent quelques événements qui permettent de toucher à la légèreté de la vie et de réactiver, du coup, sa destinée. Une légèreté qui nous ramène aux fausses importances, aux futilités décisives. Bref, à des tracasseries de second ordre...

Toussaint, c'est du passé. L'avenir proche c'est Noël, c'est le Nouvel An. D'autres fêtes. Joyeuses celles-là, mêmes en temps de crise.

La crise ? Parlez-en aux responsables du Téléthon qui ont constaté que par rapport à l'édition précédente, les espèces sonnantes sont devenues trébuchantes. Et, selon des experts en économie, la crise n'en serait qu'à ses débuts.

Qui vivra verra.

Malgré ces propos empreints de pessimisme, la Commission du Bulletin Municipal vous présente ses meilleurs vœux 2011.

Michel Corsini

# COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 15 octobre 2010

*Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de Mme Marie-Claire Lacau qui donne procuration à M. Martell*

*Secrétaire de séance : M. Corsini*

Lecture est donnée par M. le Maire du compte-rendu de la séance du 21 juin 2010, adoptée à l'unanimité.

Avant d'attaquer l'ordre du jour, M. le Maire reçoit l'aval du Conseil Municipal d'ajouter deux questions à cet ordre du jour. Il adresse ses remerciements et ceux du Conseil à Mme Sylvie Lacau pour avoir œuvré efficacement à la cantine de l'école suite à un congé de maladie de la titulaire.

### **1- Schéma Directeur d'assainissement**

Le Conseil Municipal approuve le Schéma Directeur, d'assainissement qui délimite sur le territoire de la commune les zones desservies par l'assainissement collectif. Ce document annexé au PLU est soumis à l'enquête publique en même temps que le PLU.

Accord unanime du Conseil municipal.

### **2- Le PLU :**

Le document du PLU incluant le zonage, le règlement, le PADD, le rapport de présentation, les annexes, est soumis dans sa globalité à l'approbation du Conseil Municipal, avant d'être envoyé pour avis aux Personnes Publiques associées. Il sera ensuite soumis à l'Enquête Publique dans trois mois c'est-à-dire au mois de février 2011. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **3- Travaux de voirie**

**a)** – Programme annuel : travaux de voirie.

C'est l'entreprise Colas, la moins disant qui emporte le marché pour la somme de 19.839 euros à laquelle s'ajoute une tranche optionnelle de 5633 euros.

**b)** Programme intempérie : les récentes pluies diluviennes ont endommagé deux chemins du hameau. Ce qui nécessite des travaux d'enrochement. Une consultation est lancée et le Conseil Municipal autorise le Maire à demander la subvention la plus large possible.

Par 13 voix pour (M.Martell ne participant pas au vote) le Conseil Municipal approuve ces programmes.

### **4- Communauté de communes de la Vath Vielha : transfert de compétence optionnelle**

Dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la communauté de communes de la Vath Vielha prend la compétence du portage des repas froids à domicile. Ce qui ne change rien pour les Lestellois et Lestelloises qui bénéficient du portage des repas chauds préparés à la maison de retraite de Bétharram.

Ce portage de repas froid par les services de la Communauté des communes sera facturé dans une fourchette comprise entre 8 et 9 €

Le conseil en prend acte et vote favorablement.

## **5- Subventions**

Les associations suivantes bénéficieront de subventions, votées à l'unanimité qui s'élèvent à :

- 650 € pour Pinocchio
- 100 € pour le Syndicat Agricole
- 70 € pour le Ski Club Nayais

## **6- Décisions Budgétaires Modificatives**

A l'unanimité, les Conseillers Municipaux adoptent les décisions budgétaires modificatives concernant des travaux de voirie et des travaux d'électrification.

## **7- Questions diverses :**

- a) Suite à l'achat du Kangoo, le contrat d'assurance de la SMACL se chiffre à 168 € (jusqu'à la fin de l'année 2010). Accord unanime du Conseil
- b) Suite au sinistre du bris d'un lampadaire sis Place Saint-Jean, la facture présentée s'élève à 3.335 €; La Cie d'assurance, en raison de la vétusté, rembourse 3.002 € Les Conseillers acceptent ce remboursement
- c) Suite aux dégâts occasionnés par la tempête, détruisant arbres, clôtures et couverture d'un ou deux chalets, l'expertise fait état de factures se chiffrant à 7.400 € Le remboursement est évalué à 5.858 €, somme acceptée à l'unanimité par le Conseil.
- d) La poubelle toute neuve placée à proximité des jeux pour enfants a explosé, victime d'une marche arrière d'un véhicule. Elle est intégralement remboursée au prix de 198 €
- e) Le Conseil municipal décide d'adopter une convention pour adhérer au système de télétransmission des actes administratifs.

# **Séance du 29 octobre 2010**

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

- M. Yves Péré qui donne procuration à M. J.M. Berchon
- M. Bruno Loustalot qui donne procuration à M. M. Corsini
- M. Mathias Martell, absent excusé.

## **1- Travaux d'engrochement**

Suite aux intempéries et aux orages récents, le chemin Couhet nécessite des travaux d'engrochement. Aussi, une consultation pour la réalisation de ces travaux a été lancée. La commission compétente a retenu l'entreprise la moins disant, à savoir l'entreprise Lapédagne pour la somme de 27.420 €H.T. (soit TTC : 32.794 €).

## **2- Décisions Budgétaires Modificatives**

Une subvention est demandée pour ces travaux d'engrochement. Elle ne peut excéder 50% du montant des travaux avec un maximum de 10.200 €; Le reste sera pris sur fonds propres.

L'Association des Bastides édite un livre. Le Conseil Municipal décide d'en acheter 10 qui seront mis en vente à La Poste et à la Mairie.

# Séance du 26 novembre 2010

Tous les Conseillers Municipaux sont présents à l'exception de Mme Mouré qui donne procuration à Mme Bonnefon.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 1<sup>er</sup> décembre 2010 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT.

*En liminaire, M. le Maire lit les procès-verbaux des séances du 15 et du 29 Octobre. Ces comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.*

## **1- Délibérations Budgétaires Modificatives**

**a)- Budget Communal :** plusieurs postes sont concernés. Si les salaires (en raison des remplacements pour congés de maladie), le portage des repas à domicile (en augmentation en nombre servi), les travaux de renforcement réalisés par la SDEPA et le remplacement des candélabres (remboursement de l'assurance) s'équilibrent en dépenses et en recettes, le réaménagement de la salle des fêtes nécessite un budget de 6.000 € compensés par des économies réalisées notamment en combustible et sur d'autres postes.

**b)- Budget des locaux commerciaux :** Pour prendre en compte le tableau d'amortissement de l'emprunt réalisé, il convient d'ajuster les crédits inscrits.

*Ces modifications budgétaires sont votées à l'unanimité.*

## **2- Travaux de la chapelle de Bétharram: préfinancement des subventions**

Pour préfinancer les subventions attendues en 2011 pour un montant de 140.000 € le Conseil Municipal autorise le Maire à ouvrir une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 140.000 euros au taux annuel de 2,40%.

Vote unanime des Conseillers Municipaux

## **3- Bilan du camp de Tourisme**

Suite à une demande du gérant du camp de tourisme, le Conseil municipal accepte que le loyer de l'année 2010 soit indexé sur le chiffre d'affaires sans application d'un montant plancher.

## **4- Questions diverses :**

MM. Sépé (titulaire) et Martell (suppléant) sont désignés correspondants intempéries auprès de France Télécom.



## Conseil Municipal des Jeunes : les filles par forfait !

Au cours des différentes réunions réservées au Conseil Municipal des jeunes, les garçons élus demandaient à être initiés aux subtilités de la pétanque. Le club local l'AGL- mettait même à la disposition de ces jeunes, deux de ses cadres en la personne de MM Jean-François et Michel Cazenave-Lasbats. Et autour de la table de la mairie, il avait été même décidé que les garçons rencontreraient les filles, défi proposé aux demoiselles qui le relevaient.

Un samedi matin, la première leçon programmée était dispensée par les deux cousins aux...demoiselles, les garçons jouant l'air de l'Arlésienne !

Du coup, la partie entre garçons contre filles tourna court, les filles étant déclarées vainqueurs par forfait 13-0.

Merci à Jean-François et à Michel pour leur disponibilité et leur patience.



Conseils avisés de Jean-François et Michel pour les jeunes filles

# Un 11 Novembre dans la tradition

Les Lestellois et les Lestelloises, fidèles au devoir de souvenir du 11 Novembre, mettant fin à la Grande Guerre, honoraient de leur présence la manifestation qui s'est tenue Place Saint-Jean.

Après la messe, la cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts où le Maire et son Conseil Municipal, les Anciens Combattants, une délégation de pompiers et de gendarmes étaient également présents. Après lecture du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, après la Marseillaise chantée par les enfants de l'école, sous la "baguette" de leur Directrice Melle Videau, MM Jean-Marie Berchon et Pierre Gaye déposaient la gerbe du souvenir. Un 11 Novembre, bien dans la tradition... se terminant autour de l'apéritif servi Salle de l'Isarce.



Le Président des Anciens Combattants énumère les noms des Morts pour la France.

Lors de l'apéritif, salle de l'Isarce



## Enrochement du chemin Couhet

Le chemin Couhet inquiétait les membres de la Commission Municipale de la voirie qui l'avaient inscrit pour sa réfection au programme 2010.

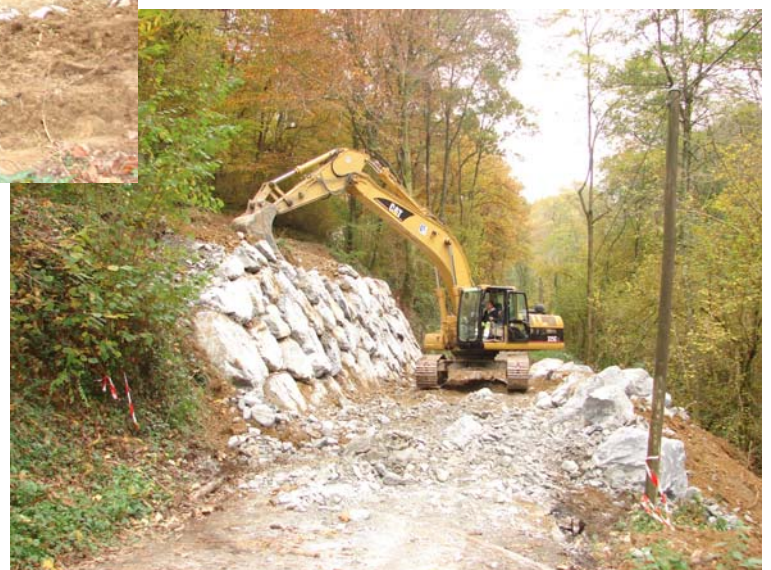
Les récents évènements naturels (pluies diluviennes, orages ...) ravinaient le talus. D'où la nécessité d'œuvrer au plus vite pour ne pas mettre en danger les usagers de cette voie.

L'entreprise Lapédagne qui remportait le marché, s'est mise au travail très rapidement. Malgré l'étroitesse des lieux, l'enrochement nécessaire à la réalisation de ce travail, délicat étant donné les difficultés d'accessibilité était réalisé de fort belle façon grâce à un pellicier de talent. La réfection proprement dite de la chaussée est programmée pour les prochaines semaines. .



Un travail d'enrochement exécuté rapidement

Pas facile de manœuvrer la pelle mécanique



# Réhabilitation d'un ensemble immobilier insalubre et Amélioration des conditions d'habitat des occupants

## LE CONTEXTE DU PROJET : UN TERRITOIRE ENGAGÉ SUR L'HABITAT SOCIAL

La Communauté de Communes de la Vath Vielha à laquelle appartient la Commune de LESTELLE BETHARRAM est engagée fortement dans un projet collectif de promotion de l'habitat locatif à vocation sociale. Cette politique a démarré avec l'OPAH (amélioration de l'habitat) permettant de réhabiliter plusieurs dizaines de logements locatifs. Elle se poursuit aujourd'hui avec le soutien de la CCVV aux Communes qui ont des projets locatifs, en lien avec le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques.

C'est dans ce cadre qu'est intervenu le PACT H&D BEARN BIGORRE. Il s'était rendu acquéreur d'un ensemble immobilier insalubre et décidait de le réhabiliter dans le cadre de l'OPAH de la Vath Vielha en vue de remédier aux mauvaises conditions d'occupation du logement et de proposer une offre locative de qualité.

## LE PROGRAMME DE REHABILITATION : UN TRAITEMENT GLOBAL D'UN ILOT EN CŒUR DE VILLAGE

Cette réhabilitation complexe de type «patrimonial», s'inscrit en cœur de village. Elle avait dans un premier temps pour objectif de permettre le relogement sur place des occupants en tenant compte de leur mode de vie. L'aménagement du jardin a permis de réserver une annexe par création d'un cellier. Le projet prévoit en phase 2 une autre réhabilitation (deux logements locatifs en triplex) avec jardins individualisés.

## UN LOGEMENT AU LOYER ACCESSIBLE POUR REpondre AUX BESOINS LOCAUX

Les logements sont destinés à être loués à des ménages aux ressources modestes, ce qui permet d'apporter une réponse à un besoin social avéré et ainsi de conforter la vitalité du village.

Il s'agit de deux logements : l'un de type 4 et l'autre de type de type 2.



## LE PARTENARIAT FINANCIER POUR LE PROJET

La réhabilitation d'un coût de 352 918 € a bénéficié du partenariat financier suivant :

<b>Montant global de l'opération</b>	<b>352 918 €</b>
Subvention ANAH	44 000 €
Subvention Conseil Général 64	17 503 €
Subvention Communauté de Communes	15 753 €
Subvention Conseil Régional Aquitaine	7 001 €
Emprunts (sollicités et remboursés par PACT)	268 661 € (dont 1% Action Logement)

**L'inauguration a eu lieu jeudi 18 novembre à 11 h 30 :**



En présence de M. Michel Busutill, Directeur du PACT H & D Béarn-Bigorre, de Pierre Hamelin, Urbaniste et Directeur-adjoint du PACT H & D Béarn-Bigorre, de l'architecte, des différents artisans ayant travaillé sur les lieux, l'inauguration de ce premier logement s'est déroulée jeudi 18 novembre en fin de matinée, en

présence de Marie-Pierre Cabanne, Conseillère Régionale et Générale, de M. le Maire Jean-Marie Berchon, accompagné de ses adjoints et de plusieurs conseillers municipaux. Après les discours où chacun s'est félicité du résultat de cette opération, les clefs de l'appartement étaient remis par le Directeur du PACT Béarn-Bigorre à Mme Pierrette Palengat.

# *Noël à l'Ecole*



# *Lestelle-Bétharram sous la neige*



*Photo : Michel Vignau*

## *La Fabrique à rêves*

La Fabrique à rêves, atelier d'expression créatrice, fêtait son premier anniversaire en organisant une journée "Portes Ouvertes". Son animatrice, Anne Isabelle Parier, exposait à cette occasion les travaux de ses élèves. Un flot continu de curieux, de connaisseurs, d'artistes ou d'amis s'est rendu tout au long de la journée au 1 rue Soum det Castet afin de se rendre compte de ce qu'était "la fabrique à rêves" et le travail qui y était réalisé.

- **Le travail ?** du dessin, de la peinture, de l'histoire de l'art, des cours d'arts plastiques...pour apprendre autrement. Mais aussi du collage, du travail sur l'argile.
- **Le but ?** créer juste pour le plaisir, jouer, rire, rêver, s'émouvoir, se surprendre à lâcher prise et penser à soi.
- **Les horaires :** développement personnel, le mardi de 18h à 20h.  
Arts plastiques le mercredi de 18h à 20h
- **Les prix :** séance découverte offerte. Le matériel est mis à disposition, les participants viennent "mains dans les poches". Participation aux frais : 14 € la séance. 52 € les 4 séances.

### *Quel public ?*

- Particuliers ? adultes, enfants en groupe ou individuellement
- Salariés, bénévoles, chefs d'entreprise
- Institutions, Entreprises, Centre de vacances, associations, groupes constitués

Tarifs sur demande en fonction du projet.

### *Qui est Anne Isabelle Parier ?*

L'animatrice de "La Fabrique à rêves" Anne Isabelle Parier est plasticienne, titulaire du Certificat de praticienne d'Atelier Expression Créatrice (Atelier de l'Art du Cru Bordeaux), d'une licence d'Arts Plastiques (Université Panthéon Sorbonne) et a suivi une formation artistique à l'Ecole des Arts et de la Communication de Pau.



Visite de Jean-Marie Berchon

La Fabrique à Rêves,  
1 Rue Soum det Castet  
à Lestelle-Bétharram.  
Tél : 06 23 20 48 94.

Adresse mail :  
[isabelle.pariet@orange.fr](mailto:isabelle.pariet@orange.fr)



## *Lycée-Collège « Le Beau Rameau » : semaine du goût*

Lors de la semaine du goût, le service de restauration du lycée-collège Le Beau Rameau organisait des repas, à base de recettes de pays différents. Ainsi, le jeudi midi de cette semaine consacrée au goût, la cuisine mexicaine était mise à l'honneur. Le lendemain, c'était au tour de la cuisine nord-africaine.

Pour donner plus de piment à ces repas, les serveurs Eric et Jordan ont troqué le sombrero pour la djellaba de circonstance. Répondant à l'invitation des responsables du lycée-collège, nous avons pu constater la qualité des produits servis et l'excellent appétit des jeunes élèves et étudiants de l'établissement.



La djellaba pour Eric et Jordan, pour honorer la cuisine nord-africaine

# LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA PREVENTION ROUTIERE DANS LES ECOLES

La Gendarmerie a rendu visite aux élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école primaire de LESTELLE-BETHARRAM afin de les sensibiliser aux dangers de la route lorsqu'ils se déplacent à pied ou à vélo en ville comme à la campagne, de même que sur les équipements obligatoires sur le vélo (freins, lumières, sonnette).

Ils ont ensuite subi un test écrit et noté en classe avant de passer au test pratique sur une piste vélo montée sur la place du village. Respect des panneaux, des priorités, etc... Tous les élèves ont été très attentifs aux recommandations.

Ils ont réussi ces tests et ont reçu de la part du Maréchal des Logis -Chef DEBAUD, moniteur de la prévention routière et du réserviste GORON, un certificat de capacité.

Le Maréchal des Logis/ Chef DEBAUD  
Brigade de Garlin



## ***Le Père Noël en visite à Lestelle-Bétharram***

Sous un soleil automnal de circonstance, le Père Noël faisait escale dimanche 19 décembre à la Salle des Fêtes pour venir récompenser les "petits" du village.

En cette occasion, il avait revêtu son habit de lumière, clinquant neuf, barbe bien épaisse, traits tirés par un long voyage, lunettes chaussées sur son nez rougi par la bise de son pays natal et la hotte pleine de jouets pour les enfants. Avant que le vieil homme fasse son "show", les jeunes ont écouté attentivement deux lutins au service du Père Noël, deux lutins dissipés alors qu'ils étaient censés préparer les jouets à livrer. Ces deux petits farceurs leur ont narré des Contes de Noël, dans des décors de nuit, et ces histoires ont retenu l'attention du jeune auditoire, venu nombreux.

Cet aimable divertissement était interprété par les comédiennes de la Compagnie-Théâtre de la Bulle.

Puis, les jouets furent distribués par le Père Noël débonnaire... et son assistante d'un jour. Restait plus qu'à déguster le goûter servi par les Conseillères Municipales ...et les Conseillers Municipaux.



Il est à noter que les enfants absents lors de cette sympathique manifestation peuvent venir retirer leur cadeau en Mairie.



## Association des Parents d'Elèves de l'école publique

4-

### Vente de sablés de Noël

Dans le but de financer les sorties pédagogiques des enfants de l'école publique, l'APE a organisé le **dimanche 5 décembre** une vente de sablés de Noël. Les parents étaient installés devant l'épicerie de Nicolas Terradot qui nous avait gentiment accueilli à l'abri du froid.

Les acheteurs étaient présents dès 9 h et se sont succédés pour acheter «les fameux sablés de Jeanette », les délicieux fruits secs à la pâte d'amandes, les savoureuses roses des sables et autres douceurs très appréciées en cette période de fêtes de fin d'année.

L'APE proposait également à la vente les anciens pupitres de l'école publique qui ont presque tous trouvé preneurs; si vous êtes intéressés il reste quelques exemplaires.

Pour prolonger le plaisir, nous vous proposons la recette des sablés de Noël à réaliser pendant les vacances.

### La recette de Jeanette

#### **Ingrédients:**

500 g de farine / 2 cc de levure chimique / 2 œufs / 200 g de sucre / 1 sachet de sucre vanillé / 250 g de beurre / 1 pincée de sel

Préparer la pâte comme une pâte brisée: couper le beurre en morceaux et mélanger tous les ingrédients. Bien malaxer jusqu'à l'obtention d'une boule. Mettre au réfrigérateur pendant 30 mn puis étaler pour obtenir une épaisseur de 3/4 mm. Découper les sablés à l'aide d'un emporte-pièce. Faire cuire environ 10 mn à 180<sup>0</sup> (th6) et déguster ...

# L'Etoile Joyeuse

**Poule au pot :** Le vendredi 3 octobre 2010 a eu lieu la traditionnelle Poule au Pot. 87 personnes ont répondu « présentes ». Beaucoup d'ambiance avec bal et chansons béarnaises.

**Goûter de Noël :** Le samedi 18 décembre a eu lieu le Goûter de Noël avec la merveilleuse bûche. La salle a été décorée par nos soins.

L'occasion de souhaiter à tous les membres du club un Joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour 2011.



# *L'avant-Garde Lestelloise XIII* *vous présente ses meilleurs voeux*



**Séniors** : Les mauvaises conditions météorologiques de cette fin d'année n'ont pas permis à nos partenaires Nantais et Clairacais de nous rencontrer. Autant de matchs qui sont reportés en 2011 sur un calendrier qui s'annonce être des plus chargé ! Les séniors sont engagés en championnat de France N2 et toujours en course en Coupe d'Aquitaine. Tous vos encouragements leur seront indispensables et ils vous donnent rendez-vous sur les bords du stade dès le samedi 8 janvier. Les Lot et Garonnais de Clairac seront là pour chercher à conserver leur place en haut du tableau, rang qui leur est justement contesté par les Lestellois.

**Gause ha lou tou camî !**

**Féminines** : venues de tous les horizons, elles se retrouvent chaque mercredi soir à l'entraînement. Elles se sont montrées à leur avantage lors d'une rencontre amicale à Toulouse et préparent les rendez-vous 2011, toujours pour s'amuser et apprendre encore. La cible est là avec un engagement en compétition dès la saison prochaine.

**Jeunes** : la convention « Accompagnement éducatif » passée entre le club et le collège de Bétharram vit de beaux jours. Une trentaine d'élèves pratiquent le rugby chaque jeudi. Apprentissage à la vie collective et à ses règles les plus nobles à travers le sport : on se mesure à l'autre avec respect, on s'entraide, on s'endurcit et on s'amuse...c'est l'approche saine de l'esprit de compétition qui est recherchée.

**École** : l'expérience des samedis « découverte du sport » sera reconduite et elle n'attend plus qu'un temps plus clément !  
Dirigeants et autres bénévoles, joueurs vous remercient pour l'accueil que vous avez réservé à notre vente annuelle de calendriers. Sans moyen humain et financier, il n'est pas de vie associative possible. Nous vous invitons enfin à venir partager toute cette activité, laquelle n'est, en définitive, que bon temps à passer ensemble.

Le club vous souhaite tout le meilleur pour cette nouvelle année 2011.

## **Vos contacts :**

Vie du club : Yves Péré 06 03 75 23 12  
Féminines : Laure Maisonnave 06 62 84 85 15  
Compétition et scolaire : Thierry Péré 06 50 79 79 43  
École : Julien Rull 06 77 11 80 79

CHAMPIONNAT DE FRANCE DN2 2010-2011		
02/01/2011		
08/01/2011	AGL (samedi 15 h)	Clairac
16/01/2011	Bègles	AGL
23/01/2011	rattrapage	
30/01/2011	AGL	Trentels
05/02/2011	Bègles (samedi 15 h)	AGL
13/02/2011	Sainte Livrade	AGL
20/02/2011		
26/02/2011	Clairac (samedi 16h30)	AGL
05/03/2011	Nantes (samedi 18 h)	AGL
13/03/2011	Interligues en Ile de France	
20/03/2011	AGL	Le Mas d'Agenais
27/03/2011	Coupe Aquitaine finale	
02/04/2011	AGL (samedi 15 h)	Nantes
<b>10/04/2011</b>	<b>1/16 Finale Championnat DN2</b>	
<b>23/04/2011</b>	<b>1/8 Finale Championnat DN2</b>	
<b>07/05/2011</b>	<b>1/4 Finale Championnat DN2</b>	
<b>22/05/2011</b>	<b>1/2 Finale Championnat DN2</b>	
<b>05/06/2011</b>	<b>Finale Championnat DN2</b>	



# Gervine



Chaque personne qui passe devant la maison "Gervine" ne peut être qu'admiratif devant cette façade qui en fait " la maison la plus ancienne de notre village".

Cette demeure qualifiée de "modeste" par la maîtresse du logis date de la fin du XVIème siècle. Elle a été construite vers 1560, à la même époque que la maison de Jeanne d'Albret à Nay qui a subi ces dernières années une restauration en règle. Ce qui fait dire ceci, ce sont les motifs de ferrures que l'on retrouve sur les boiseries des fenêtres à meneau des chambres, identiques à ceux de Nay.

La bâtisse appartenait alors au "bayle" du village, c'est-à-dire au maire. La rue qui longe la maison s'appelle d'ailleurs la "Rue du Bayle". C'était un commerçant en laines et tissus. Il exerçait son négoce par la fenêtre en accent circonflexe (ou en forme de cœur) qui se situe à droite de la porte d'entrée.

## Vue de l'extérieur

Explications de la propriétaire :

*" Quand nous avons acquis cette maison en 1974, cette fenêtre ne se voyait pas. Elle était cachée sous le crépi de la maison et bouchée à l'intérieur. On ne pouvait deviner qu'il y avait une ouverture quelconque. Sans doute avait-elle été murée au moment où l'impôt sur les portes et les fenêtres avait été institué. Mon mari travaillait alors au Ministère de la Culture, au service des Monuments Historiques et la façade de cette maison lui semblait très déséquilibrée. Il a passé des heures dans la rue, en contemplation devant cette façade, ce qui m'énervait prodigieusement !*

*Un jour où j'étais partie faire quelques achats au village, je rencontre une amie qui me dit « Ton mari est rentré dans le mur de votre maison ! » Je le savais distrait et pensais aussitôt « Mon Dieu ! Il a confondu le frein et l'accélérateur ». Je reviens en toute hâte pour trouver un mari hilare, en train de décrépiter le mur extérieur pour dégager cette fenêtre... Vous remarquerez un détail dans une des pierres d'angle du mur de la maison. Ce détail lui avait paru bizarre. La grille n'existait pas, le l'ai fait faire quand je me suis retrouvée seule, car il n'y avait pas de volet extérieur. Au XVIème siècle, il y avait un volet en bois qui était fixé par une grosse barre. Et le détail qui paraissait si bizarre à mon époux était un creux dans le mur, à gauche, creux dans lequel les propriétaires de l'époque inséraient cette barre de fermeture et à droite, le tracé et l'encoche dans laquelle ils l'enclenchaient".*

La porte d'entrée est d'origine. Elle est faite de trois planches de chêne assemblées. On ne peut pas l'enlever sans déboulonner les grosses pentures qui la tiennent. Elle est en effet jointive avec la grande dalle de pierre qui forme le dessus de la porte, de sorte qu'on ne peut pas la soulever pour l'enlever de ses gonds.





## Visite intérieure guidée

La pièce de gauche appelée "la salle basse" possède une porte en pierre, avec toujours le même motif en cœur. Son nom de "salle basse" provient du fait que sa hauteur n'excède pas plus de 2 m 20 de haut. C'était peut-être la salle où le "bayle" traitait ses affaires. Elle possède une grande cheminée de coin, comme dans toutes les maisons béarnaises. Sur le mur opposé, il y a un arc de pierre qui n'est pas une ancienne ouverture, mais le support de la cheminée de la chambre supérieure. Toutes les pièces de la maison ont des cheminées identiques. De nombreux flacons trônent sur d'imposantes étagères, de quoi aiguïser notre curiosité, assouvie par la maîtresse de maison " *Ce ne sont pas des épices mais des échantillons de sable du monde entier. Il y en a presque 500. Mon mari en faisait la collection.* "



La visite continue " *Vous remarquerez les planches du plafond. Elles sont en châtaignier et d'une largeur remarquable. Au fond du couloir, il y avait la cuisine avec sa grande cheminée et l'emplacement du four à pain. A droite, l'évier en pierre. Dans les fentes de la poutre de la cheminée, nous avons trouvé des petits bouts de papier avec des comptes en sols et en deniers, des bouts de chandelle, un anneau, et dans la cheminée, assez haut, sur un rebord, une bourse (vide !) ainsi qu'une ferraille en fer forgé qui servait à tenir une chandelle. L'inscription est en basque et signifie « on se réunit, on se réchauffe, on est heureux ».* Elle est reproduite

*sur cette toile et vous retrouvez les mêmes inscriptions au château d'Urtubie à Urrugne. La porte qui donne dans le jardin est également en pierre. Elle devait être plus basse qu'elle n'est actuellement. Une pierre d'un des montants est usée par les couteaux qu'on y aiguïsait. Notre bastide est située sur le 5<sup>ème</sup> chemin de Compostelle En rêvant un peu, (il faut toujours rêver dans ces vieilles maisons), on pourrait imaginer qu'un pèlerin se soit assis près de la cheminée pour y prendre un bol de soupe et peut-être soit allé ensuite dormir dans la grange... "*

Cette maison répond au doux prénom de Gervine. Appellation récente ou d'époque ?

" *Vers 1850, la maison a été achetée par dame Gervine Monsarrat, " cuisinière de son état " nous dit l'acte de vente. C'est certainement elle qui a fait plâtrer toutes les pièces de la maison, le rustique n'étant plus à la mode. Entre nous soit-dit, cette Gervine nous a donné beaucoup de travail pour retrouver les pièces d'origine !*

*Et en continuant le rêve, certainement qu'à cette époque on devait dire "Allons chez Gervine, Parlons-en à Gervine et de ce fait, le nom lui est resté" .*

Merci infiniment à la propriétaire des lieux pour ses explications et sa gentillesse. Merci aussi de nous avoir fait pénétrer dans cette superbe maison d'une autre époque, d'un autre monde, fierté de notre village, et dont son mérite (ainsi que celui de son mari), est d'avoir sauvegardé le patrimoine de nos aïeux.

Michel Corsini

## A Noter...

### Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public  
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30.**

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

### En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

#### **Vous pourrez joindre :**

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 <sup>er</sup> adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 <sup>ème</sup> adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 <sup>ème</sup> adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

### Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

### Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur.

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.

En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

## Etat Civil

### *Naissances :*

MUGABO Théphane      23 novembre 2010

### *Mariage :*

FAVOREL Samuel et BAQUE Emmanuelle      9 octobre 2010

NICOLAU Jérôme et Nadine UNISSART      23 octobre 2010

DELALANDE Gildas et Jeanette SABO      30 octobre 2010

### *Décès :*

CROUAU ép ESPIÉ Arlette      11 Novembre 2010

ILLIG Michel      2 décembre 2010

FOURCADE Paul      3 décembre 2010

## *Les dates à retenir*

**9 Janvier 2011 :**      *Repas du 3<sup>ème</sup> âge au Vieux Logis avec "Jean et son accordéon"*

**13 Janvier 2011 :**      *Réception des nouveaux arrivants dans le village*

**23 Janvier :**      *Concert du nouvel An à 17h, à la Salle des Fêtes, avec l'Ensemble Orchestral de Pau sous la Direction de Guy BRUNSCHWIG, avec la participation de "Aimer Chanter" de Ste Colome et Yserra Viva d'Aressy, sous la direction de Stéphanie Salvo.*

*Prix des places : 10 € gratuit moins de 16 ans*

*Pré vente 8 € aux pharmacies de Lestelle-Bétharram et Coarraze*

**Du 24 au 26 Juin :** *Fêtes de la Saint-Jean*

## *Annonce*

Cherche joueurs ou joueuses d'échecs. Si vous êtes intéressé (e), joindre Mme Geneviève POMMIES (05.59.71.97.94)



*Joyeuses Fêtes*